



**Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues et
Civilisations**

**ISSN
(E) 2958-2814
(P) 3006-306X**

Volume 4, Numéro 3, Juin 2026

**Université Alassane Ouattara
UFR Communication Milieu et Société**

revue.akiri-uao.org



ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Editeur

UFR Communication, Milieu et Société
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :



<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>



<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>



<http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>



<https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>



<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/2958-2814>



<https://www.ajol.info/index.php/akiri>



[https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales-lettres-langues-et-civilisations\)/2360](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales-lettres-langues-et-civilisations)/2360)



<https://oaji.net/journal-detail.html?number=14071>

Impact factor : SJIF 2026 : 7.620

ISSN-L: 2958-2814

ISSN-P: 3006-306X

REVUE ELECTRONIQUE

AKIRI

Revue Scientifique des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations

E-ISSN 2958-2814 (Online ou en Ligne)

I-ISSN 3006-306X (Print ou imprimé)

Equipe Editoriale

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob

Directeur de publication : MAMADOU Bamba

Rédacteur en chef : KONE Kiyali

Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

Comité Scientifique

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGAMOUNSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

TOPPE Eckra Lath, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

M'BRA Kouakou Désiré, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

ISSN-L: 2958-2814

ISSN-P: 3006-306X

Comité de Lecture

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
 GOMA-THETHET Roal, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,
 SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
 ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny
 DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

Comité de rédaction

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 KONÉ Kiyali, Maître-Assistant, Histoire, Université Péléforo Gon Coulibaly
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférences, Philosophie, Université Alassane Ouattara
 OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara
 MAMADOU Bamba, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 TOPPE Eckra Lath, Professeur titulaire, Etudes Germaniques, Université Alassane Ouattara,
 ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny,
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Espagnol, Université Alassane Ouattara
 SIDIBÉ Moussa, Maître de Conférences, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara
 ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara
 KAZON Diescieu Aubin Sylvere, Maître de Conférences, Criminologie, Université Félix Houphouët-Boigny
 MEITÉ Ben Soualiouo, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny
 BALDÉ Yoro Mamadou, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
 MAWA Miraille-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

Contacts

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

Indexations internationales :

Auré HAL : <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel : <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

Sjifactor: <http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

ORCID: <https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

AJOL: <https://www.ajol.info/index.php/akiri>

IPIndexing: [https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations\)/2360](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations)/2360)

OAJI: <http://oaji.net/journal-detail.html?number=14071>

Impact factor: SJIF 2026: 7.620

ISSN-L: 2958-2814

ISSN-P: 3006-306X

PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « **AKIRI** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

AKIRI est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue **AKIRI** n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. - 2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparaît en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («...»), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzokru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Les articles sont la propriété de la revue.

SOMMAIRE

LANGUES, LETTRES ET CIVILISATIONS

Anglais

1. **The Utopias of Toni Morrison's Paradise**
SORO Dolourou..... 1-11
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.1>
2. **Abjection and Desire: A Feminist Reading of Sarah Kane's Phaedra's Love and Eugene O'Neill's Mourning Becomes Electra**
Wandja Fatoumata TUO & Ouana Alassane SEKONGO..... 12-24
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.2>
3. **Émergence du sujet féminin et esthétique de l'oralité dans Their Eyes Were Watching God de Zora Neale Hurston**
Zié Bi Golé Eugène KOFFI & Bi Zoh Elisée GOLE..... 25-37
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.3>
4. **Black Renaissance and Baraka's Legacy**
Yao Katamatou Kouma..... 38-53
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.4>
5. **Influence des facteurs sociodidactiques sur l'enseignement et l'apprentissage de l'anglais : cas du lycée Soundjata Keïta**
Yacouba Boubacar TOURE..... 54-66
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.5>
6. **Remote sensing monitoring and assessment of oil pollution from 2015 to 2020 in the Gulf of Guinea: The case of the two Congos and the Cabinda region (Angola)**
Marius MASSALA MBINDZOUKOU..... 67-81
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.6>

Études hispaniques

7. **El "muro de la vergüenza" en Chambacú, corral de negros de Manuel Zapata Olivella: entre opresión y expresión de la libertad**
Bonzallé Hervé SAKOUM..... 82-94
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.7>

Lettres Modernes

8. **Le fragmentaire : les modalités d'un mécanisme dramaturgique du théâtre d'Aristide Tarnagda**
Kan Mathieu KOUASSI 95-109
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.8>
9. **Poétique de la migration et reconfiguration postcoloniale du roman africain francophone chez Maurice Bandaman**
Kagnon Brahim SANOGO..... 110-124
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.9>

- 10. Migration et développement local dans le roman africain francophone**
Koudougou Frédéric KONTOGOM..... 125-138
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.10>
- 11. Écrire, créer et diffuser le théâtre de commande d'intervention sociale**
ZAGRÉ Issa..... 139-154
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.11>
- 12. Le sacré au risque de la déconstruction ou le discours de la
« désédéification » dans galerie infernale de Jean-Marie Adiaffi**
Zana Karim SORO..... 155-168
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.12>
- 13. La pratique stylistique à l'œuvre dans « larmes en pleurs »,
extrait de la mère rouge de C. Marshall Kissy**
Aby Emmanuel AKADJÉ..... 169-182
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.13>
- 14. Quête de l'altérité et dialogue interculturel dans l'attentat
de Yasmina Khadra : se réconcilier au-delà des extrêmes
et des frontières identitaires ?**
Mamadou KONATE..... 183-196
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.14>

COMMUNICATION, SCIENCE DU LANGAGE, ARTS ET ARCHITECTURE

Sciences du langage et de la communication

- 15. Essai de sémantique des mots onomatopéiques et idéophoniques**
Koffi Joël KOUAKOU & Koffi Yéboua Vincent KOUASSI 197-210
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.15>
- 16. Les difficultés des situations de transfert en activités de langage
et lecture à l'école élémentaire**
Oumar DIA..... 211-231
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.16>
- 17. Débats citoyens et vie sociopolitique en Côte d'Ivoire
à l'ère du numérique**
Konan Zagoh Martial YAO & Olive-Martial Kokoi ASSEU 232-248
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.17>

Architecture & urbanisme

- 18. Planifier, aménager et bâtir des « villes en mouvements » au Sahel :
cas de la ville moyenne de Pouytenga au Burkina Faso**
Pougwendé Léandre GUIGMA..... 249-273
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.18>

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Histoire

19. **Relire Cheikh Anta Diop : pour une critique historiographique de son assimilation à l'afrocentrisme**
Yves Victor NGONO..... 274-295
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.19>
20. **L'immigration libano-syrienne en AOF : des abords des Rivières du Sud à la constitution d'une diaspora robuste (XIX^e-XX^e siècles)**
Abdou Karim TANDJIGORA..... 296-316
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.20>
21. **L'histoire des Oubi, un peuple de l'ouest ivoirien peu connu, des origines à la période coloniale**
TOURE Tiegbe & GNETO Gbakre Jean-Patrice..... 317-330
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.21>
22. **Les arts plastiques contemporains burkinabè entre défis et survie**
Hyacinthe SANDWIDI, Adama TOURÉ & Patrick KABRÉ..... 331-348
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.22>
23. **Engagement des associations musulmanes dans la promotion du don de sang au Burkina Faso (1997-2025)**
Aboubakar Sidiki SEGDA & Adama KABORE..... 349-365
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.23>
24. **Désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) au Mozambique et en Côte d'Ivoire : une approche des mobilités post-conflit**
KOUASSI Tehua Maizan & KOUASSI Noël Zouzou..... 366-384
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.24>
25. **Les « choses-dieux » chez les peuples de l'Est du Cameroun : matérialité du sacré et ontologies religieuses**
Jeannette Sylvie PILO ATTA..... 385-405
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.25>
26. **La musique traditionnelle au Burkina Faso à l'épreuve des dynamiques sociales : cas de la musique des Lyèla de la Province du Sanguié**
Emmanuel BAYALA & Jean Célestin KY..... 406-420
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.26>
27. **La diplomatie culturelle de la Côte d'Ivoire (1959-2021) : genèse, recompositions et enjeux d'un soft power africain**
Amenan Félicité Nadège DJAHA & Bakary TRAORÉ..... 421-440
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.27>
28. **L'impact de la présence de l'école occidentale sur les institutions de formation traditionnelles chez les Djimini, 1903-1960**
Drissa COULIBALY..... 441-453
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.28>

- 29. Les confréries religieuses au Sénégal : un facteur de solidarité et de cohésion sociale**
 Sadibou SEYDI..... 454-467
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.29>
- 30. L'État dans la gestion du hadj et du pèlerinage chrétien en Côte d'Ivoire**
 Fatoumata BAMBA & Kiyali KONE..... 468-481
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.30>

Géographie

- 31. De l'eau impure à l'eau potable à Legaïn/Lallé dans la région du Mayo-Kebbi-Est au sud-ouest du Tchad**
 BAYANG Sirbéle..... 482-495
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.31>
- 32. Analyse de l'engagement des populations dans la gestion des déchets plastiques sur les plages de la ville de Sassandra (Côte d'Ivoire)**
 Youto Elodie Ama DOUBA..... 496-513
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.32>
- 33. Le marketing territorial, nouveau levier du développement territorial du département de Rufisque (Dakar/Sénégal)**
 Moussa TAMBA, Abdourahmane Mbade SÈNE & Oumar SALL 514-530
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.33>
- 34. Évaluation des géopotentialités du département de Vavoua en faveur de la culture de l'anacarde à partir des SIG et l'analyse multicritère (AMC)**
 Kopeh Jean-Louis ASSI..... 531-548
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.34>
- 35. La filière manioc : un levier d'autonomisation des femmes rurales dans la sous-préfecture de Djebonoua**
 N'guessan Pascal KONAN, Watagaman Paul YEO,
 Koffi Landry DIBY & Dhédé Paul Éric KOUAMÉ..... 549-564
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.35>
- 36. Filières d'approvisionnement et stratégies commerciales des produits alimentaires dans les marchés urbains de Ziguinchor (Sénégal)**
 Yaya DIALLO, Djiby SOW, Sécou Omar DIEDHIOU & Oumar SY..... 565-582
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.36>
- 37. Perception des populations sur l'usage des passerelles piétonnes dans la ville de Bamako (Mali)**
 Charles SAMAKE..... 583-598
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.37>
- 38. Récurrence des inondations à Bamako, impacts de l'aménagement de Diafaranako**
 Adama SISSOKO & Moussa Mady KEITA..... 599-614
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.38>

- 39. La province gabonaise de la Nyanga comme espace-frontière :
logiques sociospatiales et mécanismes de la circulation des stupéfiants**
Poliny NDONG BEKA II & Joa-Méline MAGANGA BOUSSOUGOU..... 615-635
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.39>
- 40. Diagnostic de la gestion foncière dans le périurbain de Bouaké
(Centre Côte d'Ivoire)**
Konan Norbert Koffi..... 636-653
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.40>
- 41. Impacts de la qualité de l'eau sur la santé des ménages à Koro, Mali**
Abdoulaye TOGO & Abdou BALLO..... 654-668
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.41>
- 42. Scolarisation au primaire dans la région du Gontougo
au nord-est de la Côte d'Ivoire : déterminants et
perspectives pour une scolarisation durable**
Kouadio Franck Olivier YAO, Tozan ZAH Bi & Ané Landry TANO..... 669-685
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.42>
- 43. Les marchés périphériques dans la connection de l'hinterland
agricole et la métropole Yaoundé**
Fridolin Brice Nicolas ATEKOA MBARGA..... 686-702
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.43>
- 44. Variabilité climatique et environnementale et incidence des infections
paludéennes en milieu urbain sahélien : cas des districts de sante
de Maroua (Extrême-nord, Cameroun)**
Daniel Valérie BASKA TOUSSIA, Maurice NDIKWE DOURWE &
François GONGA..... 702-720
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.44>
- 45. Le programme de « villagisation » dans l'Unité-SOCAPALM d'Eseka,
au Cameroun : Dynamiques des acteurs, pratiques socio-spatiales
et effets induits**
MBOUHNOUM Philippe Alexandre Emmanuel & NDJOGUI Thomas-Eric 721-742
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.45>
- 46. Défis et perspectives de formation des femmes dans les instituts
éducatifs du Département de Botro (Côte d'Ivoire)**
Maxime YAPI..... 743-757
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.46>
- 47. Polarisation urbaine des nuisances environnementales.
Les bruits et les odeurs dans le Grand-Libreville (Gabon)**
Jean-Kevin Aimé TSIBA..... 758-779
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.47>
- 48. Vulnérabilité des quartiers urbains face aux risques d'érosion
à Dikodougou (Côte d'Ivoire)**
SORO Seydou Kadodjomon..... 780-792
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.48>

- 49. The Bororo community: From the Decline of Pastoralism to the Challenges of Socio-economic Reintegration**
Sylvain TCHAGUI & Umaru HASSAN BUBA..... 793-809
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.49>
- 50. Activités artisanales et crise de l'assainissement urbain à Dimbokro (Centre de la Côte d'Ivoire)**
N'guessan Arsène KOUADIO & Akissi Ketsia KOIDJO..... 810-825
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.50>
- Philosophie**
- 51. La crise identitaire et l'apport de solution cartésienne pour la valorisation du droit humanitaire**
Kouassi Luc N'GOTTA..... 826-842
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.51>
- 52. Gouvernance des ressources naturelles et conflits intercommunautaires au Tchad : cas des conflits agriculteurs-éleveurs dans la sous-préfecture de Bologo/Tandjile-ouest**
OLAME HOUMINA Patrice..... 843-860
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.52>
- 53. Penser l'IA comme science auxiliaire en médecine avec Claude Bernard**
Tiasvi Yao Raoul AGBAVON..... 861-873
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.53>
- 54. La politique de l'équilibre régional au Cameroun : peut-on sortir de la controverse ?**
Gilbert Hippolyte MBENDA TOUM..... 874-892
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.54>
- 55. Parole de l'Être comme authenticité ek-sistentielle du Da-sein**
Yao Wilfried N'GUESSAN..... 893-910
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.55>
- 56. Travail, identité et reconnaissance dans la société de l'automatisation**
Bi Naga Landry BOTTY..... 911-918
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.56>
- 57. Orpaillage artisanal et migrations en Afrique : entre quête existentielle, crise écologique et exigence écosophique**
Méfègbé MÉITÉ..... 919-932
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.57>
- 58. Hobbes et les crises foncières en Afrique : cas de la Côte d'Ivoire**
Kouadio Louis N'GUESSAN..... 933-948
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.58>
- 59. De l'évidence à la pluralité : l'avènement des géométries non-euclidiennes comme rupture épistémologique**
Moctarou BALDÉ..... 949-961
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.59>

- 60. Architecture et urbanisme de l'Égypte pharaonique :
modèles du développement durable pour la Côte d'Ivoire**
Konan Lazard KOUADIO..... 962-977
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.60>
- 61. La liberté de philosopher à l'épreuve de la religion :
l'exemple de Fichte et Forber**
Julien YABRE..... 978-991
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.61>
- Anthropologie et sociologie**
- 62. Conservation of vegetated green spaces in the municipality
of Ouagadougou by 2050**
Roséline KAMBOULÉ, Pounyala Awa OUOBA &
Kpemame DJANKARI..... 992-1005
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.62>
- 63. Analyse du fonctionnement des structures socio-éducatives
en mode décentralisé dans le cercle de Bougouni/Mali**
Youssef Kolon COULIBALY..... 1006-1020
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.63>
- 64. Usages sociaux des MILDA et bien-être des populations dans les
communautés rurales de côte d'ivoire : cas des populations de Djébonoua**
Kouakou Luc N'GOTTA & Koffi Dermane KOUAKOU..... 1021-1031
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.64>
- 65. « Travail des enfants dans le transport routier à Daloa :
cas des minibus » Centre-ouest Côte d'Ivoire**
Nawan Issouf OUATTARA & Issiaka KONE 1032-1047
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.65>
- 66. Propagation des discours haineux et éducation aux médias :
Responsabilité individuelle face au tribalisme et à
la cohésion sociale au Cameroun**
Paulette Mappi Dzukou..... 1048-1074
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.66>
- 67. L'accès par l'exception : Modélisation du processus de sécurisation
foncière des femmes en milieu rural ivoirien**
Walo Monique GRAH Epouse SARAKA..... 1075-1092
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.67>
- 68. Gouvernance informelle et expérience des usagers
face à l'absentéisme administratif dans le Gbêkê**
Zanga Aboudramane TOURÉ..... 1093-1107
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.68>
- 69. Savoirs endogènes, techniques innovantes et gestion des pathologies
du cacao : cas de Téapleu (ouest de la Côte d'Ivoire)**
Siaky Motihé KAMARA..... 1108-1125
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.69>

- 70. Assainissement productif et développement rural : analyse sociologique des enjeux économiques et environnementaux à Bouaflé**
 Jeannine Tchely GAUZE & YAPI Ellélé Aimé Marius..... 1126-1138
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.70>
- 71. Réseaux relationnels et recours maternels aux soins des enfants malnutris à Bouna (Côte d'Ivoire)**
 Kouassi Serge KOUADIO & Aka N'zi Jean-Vincent KOUA..... 1139-1151
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.71>
- 72. Violences sexuelles en Centrafrique : disparités sanitaires territoriales et résilience des survivantes**
 Kassanabin Diakaridia Frédéric SILUE & Aka N'zi Jean-Vincent KOUA...1152-1162
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.72>
- 73. Résistances et adaptations en contexte précaire : logiques de l'auto-emploi des jeunes conducteurs de taxis-motos à Bangui**
 Hyacinthe Anicet BEKPA..... 1163-1179
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.73>

Psychologie

- 74. Épisodes suicidaires en milieu universitaire : causes motivationnelles et stratégies de résilience chez un échantillon de huit étudiants de l'Université Félix Houphouët-Boigny**
 Kinanya Donatien TOURE, BA Néné TRAORE,
 KONE née YEO Lokotianwa Sali & Grace Daniella AMAKON..... 1180-1201
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.74>

Criminologie

- 75. Enjeux de pouvoir et Gestion de risques miniers dans la carrière de Kalukuluku, à Lubumbashi**
 MULUNDA TSHIEYA Lucien..... 1202-1217
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.75>

Science de l'éducation

- 76. Manifestations de la pédagogie active dans les pratiques ordinaires des enseignants en classe de géographie**
 Mamadou THIARE & Ismaila MBODJI..... 1218-1236
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.76>
- 77. Jeux sérieux et humanité numérique : Vers une éducation contextualisée en Afrique**
 THIAM Aboubekr, MAIGA Alhoudourou,
 DIOP Alassane & HOTTE Richard..... 1237-1252
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.77>
- 78. Les obstacles de l'introduction des langues nationales dans le système éducatif formel au Tchad »**
 Ali Moussa & Ousmane Hassane Ousmane..... 1253-1270
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.78>

- 79. Approche inclusive et différenciation pédagogique pour les apprenants de l'école primaire burkinabè présentant un bégaiement**
Dasmané MOGMENGA, Oumou DIALLO &
Wenkuuni Désiré POUDIOUGO..... 1271-1284
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.79>

Sciences juridiques et politiques

- 80. Les dynamiques des migrations climatiques en Afrique**
Saad CHAFIK..... 1285-1303
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.80>

L'accès par l'exception : Modélisation du processus de sécurisation foncière des femmes en milieu rural ivoirien

Walo Monique GRAH Epouse SARAKA

*Doctorante, Département d'Anthropologie et Sociologie,
Université Alassane Ouattara,
Bouaké - Côte d'Ivoire,
Email : moniksaraka@yahoo.com*

Date de soumission : 15-05-2026

Date de publication : 30-06-2026

Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.67>

Résumé

En milieu rural ivoirien, les normes patrilinéaires continuent de limiter l'accès des femmes à la propriété foncière. Pourtant, dans la sous-préfecture de Bodokro, une mutation silencieuse s'opère. Cet article analyse comment des actrices rurales, par leur agentivité et leur leadership, parviennent à contourner les verrous institutionnels pour sécuriser des droits fonciers. L'étude repose sur une approche mixte combinant une enquête quantitative auprès de 365 femmes et 250 entretiens semi-directifs, comparant trois localités : Bodokro (pôle urbain), Assakro (zone de mutation villageoise) et Allekro (bastion de la tradition). Les résultats montrent des stratégies différenciées : mobilisation de capitaux économiques et sociaux à Bodokro, exploitation des failles coutumières à Assakro, alliances stratégiques à Allekro. Ces pratiques traduisent un « bricolage institutionnel » où l'agentivité féminine transforme l'exclusion en opportunité, redéfinissant les rapports de genre autour du foncier. L'inclusion pragmatique observée ouvre de nouvelles perspectives pour repenser les politiques foncières en Afrique de l'Ouest.

Mots-clés : Foncier rural, Genre, Agentivité, Intersectionnalité, Côte d'Ivoire

Negotiating the Exception: Social Determinants of Rural Women's Access to Land Ownership in Bodokro (Ivory Coast)

Abstract

In rural Côte d'Ivoire, patrilineal norms have historically excluded women from land ownership, making access to property a persistent challenge. Yet, in Bodokro, a silent transformation is underway. This study investigates how rural women, through agency and leadership, navigate institutional barriers to secure land rights. Using a mixed-methods approach, we surveyed 365 women and conducted 250 semi-structured interviews across three localities: Bodokro (urban hub), Assakro (transitional village), and Allekro (traditional stronghold). Results show differentiated strategies: in Bodokro, women mobilize economic and social capital to become de facto landowners; in Assakro, they exploit customary loopholes to negotiate governance roles; in Allekro, access remains constrained, but some succeed through alliances and careful preparation. These findings highlight a process of "institutional bricolage" where women's agency transforms exclusion into opportunity, reshaping gender relations around land. The study concludes that pragmatic inclusion offers new insights for rethinking land tenure policies in West Africa.

Keywords: Land tenure, Gender, Agency, Intersectionality, Côte d'Ivoire

Introduction

Les débats autour de l'égalité de genre dans l'accès aux ressources naturelles renouvelables en milieu rural africain demeurent vifs et complexes. Plus spécifiquement, la question de l'accès des femmes à la propriété foncière continue d'alimenter colloques, tables rondes (Inades-Formation, & ALERTE-Foncier, 2024) et figure en bonne place dans les agendas des États africains, des institutions internationales de développement telles que le PNUD et ONU Femmes, ainsi que des organisations paysannes locales. L'accès équitable des femmes à la terre est désormais reconnu comme un levier transversal pour la réalisation des Objectifs de Développement Durable, notamment l'ODD 1 (éradication de la pauvreté), l'ODD 2 (lutte contre la faim) et l'ODD 5 (égalité entre les sexes), UN Women & OHCHR (2020). Dans cette perspective, de nombreux pays africains ont adopté des textes de loi visant à renforcer les droits fonciers des femmes. Cependant, malgré ces instruments juridiques déployés aux niveaux international et national, les inégalités persistent. Les taux de femmes propriétaires de terres en Afrique restent largement inférieurs à ceux des hommes (Kone, M., 2006). La protection des droits des femmes, consacrée dans les textes, se heurte dans la pratique à un véritable « plafond de verre » : l'idéologie patriarcale portée et reproduite par les coutumes locales. En Côte d'Ivoire bien que la Loi n°98-750 Du 23 décembre 1998 relative au domaine foncier rural ambitionne de sécuriser les droits de tous les exploitants, la réalité du terrain reste dominée par des systèmes coutumiers souvent rigides. Dans la sous-préfecture de Bodokro, au cœur du pays Baoulé, ces normes traditionnelles de transmission patrilinéaire excluent théoriquement les femmes de la pleine propriété foncière. Pourtant, l'observation dans la zone de Bodokro révèle une faille dans ce monolithisme : des femmes deviennent propriétaires. Ces « cas d'exception », loin d'être des anomalies statistiques, constituent des indicateurs précieux des mutations sociales en cours. Si la littérature scientifique a largement documenté la vulnérabilité foncière féminine, peu d'études s'attardent sur les trajectoires de celles qui réussissent à contourner les barrières structurelles pour accéder à *l'abusus*. Le problème central de cette étude est de comprendre comment, dans un contexte de domination masculine sur la terre, des brèches se créent et sont exploitées par des actrices rurales. Comment ces femmes parviennent-elles à transformer une exclusion de principe en une inclusion de fait ? Cet article se propose de dépasser le constat de la marginalisation pour analyser la mécanique du succès. Il ne s'agit pas ici d'étudier les causes de l'exclusion, mais de modéliser les trajectoires d'accès exceptionnel. En nous appuyant sur une démarche mixte menée dans les villages d'Alle Kro, Assakro et Bodokro, combinant une enquête statistique auprès de 365 femmes et l'analyse qualitative de cas d'exception, nous démontrons que l'accès à la propriété n'est pas le fruit du hasard, mais

celui d'un processus séquentiel structuré. Nous soutenons que ce modèle d'accès repose sur une « translation de légitimité » : un parcours où l'actrice mobilise stratégiquement ses capitaux (économique, symbolique, social, intellectuel) pour négocier un accord coutumier (Bourdieu, P., 1986 ; Coleman, J. S., 1990), avant de le cristalliser par une sécurisation d'abord *de facto* et ensuite étatique (éventuellement). À travers les prismes théoriques du bricolage institutionnel (Cleaver, 2012) et de l'agentivité ou *agency* (Kabeer, 1999 ; Giddens, 1984), cet article décompose les étapes de ce modèle, offrant ainsi une nouvelle grille de lecture sur la mutation des rapports de pouvoir fonciers en milieu rural ivoirien.

1. Matériels et méthodes

Selon N'Da (2015), le besoin d'obtenir une population représentative de la population cible nécessite un échantillonnage. Ainsi, cette étude s'inscrit dans une approche mixte convergente, combinant de manière complémentaire les approches quantitative et qualitative. Pour le volet quantitatif de cette étude, l'échantillonnage s'est appuyé sur les données issues du recensement de la population (RGPH 2024). Cette technique a permis de diviser la population cible en trois strates géographiques (les localités d'Alle Kro, d'Assakro et de Bodokro) et de déterminer au sein de chacune d'elles un nombre de sujets proportionnel à son poids démographique réel. L'effectif total des femmes dans les villages d'Alle Kro, d'Assakro et de Bodokro étant connu, nous avons pu constituer un échantillon de 365 femmes, comme on peut le voir dans ce tableau 1 ci-dessous :

Tableau 1 : Constitution de l'échantillon par localités

Localités cibles	Nombre de ménages	Hommes	Femmes (Pop. Mère)	Total Population	% de la pop. féminine totale
Bodokro (Chef-lieu)	938	2 762	2 353	5 115	55,1 %
Alle Kro	260	1 014	1 001	2 015	23,4 %
Assakro	228	1 013	915	1 928	21,5 %
Total zone d'étude	1 426	4 789	4 269	9 058	100 %

Source : Données extraites du Recensement General de la Population et de l'Habitat (RGPH, 2024)

La technique de collecte des données a reposé sur l'administration d'un questionnaire individuel standardisé, structuré autour des modes d'accès à la terre, de la taille des parcelles et des types de droits fonciers détenus. Le tableau 1 présente les données démographiques issues du RGPH (2024) pour les trois localités noyaux de notre étude. En nous appuyant sur une population mère identifiée de 4 269 femmes résidant au sein de ces localités, l'échantillon de 365 femmes interrogées offre un taux de couverture de 8,5 %. Ce ratio garantit une marge d'erreur inférieure à 5 % avec un niveau de confiance de 95 %, répondant ainsi aux exigences de représentativité statistique pour le volet quantitatif de notre recherche.

Calcul de l'échantillon selon la méthode de calcul de Cochran (Cochran, W. G., 1963).

Formule :

$$n = \frac{Z^2 (PQ) N}{[e^2 (N-1) + Z^2(PQ)]}$$

n = Taille de l'échantillon ;

N = Taille de la population mère ;

Z = Coefficient de marge (déterminé à partir du seuil de confiance)

e = Marge d'erreur ;

P = Proportion de ménage supposés avoir les caractères recherchés. Cette proportion varie entre 0,0 et 1 est une probabilité d'occurrence d'un événement.

Dans le cas où l'on ne dispose d'aucune valeur de cette proportion, celle-ci est fixée à 50% (0,5)

Q = 1 - P.

Application de la formule :

Si on présume que P = 0,50 donc Q = 0,50

À un niveau de confiance de 95%, Z= 1,96 et la marge d'erreur e = 0,05.

Ici, les valeurs de N et de P sont connues :

N= 18 206

P= 7 055

Calcul de la taille de la population

n = ?

Taille de l'échantillon à calculer ;

N = 18206

Taille de la population mère ;

Z = 1.96

Coefficient de marge (déterminé à partir du seuil de confiance)

e = 0.05

Marge d'erreur ;

$P = \frac{7055}{18206} = 0.3875$

Proportion de ménage supposés avoir les caractères recherchés.

Q = 1 - P = 0,6125.

$$n = \frac{Z^2 \times PQ \times N}{e^2 \times (N - 1) + Z^2 \times P \times Q}$$

Application numérique:

$$n = \frac{1.96^2 \times 0.3875 \times 0.6125 \times 18206}{0.05^2 \times (18206 - 1) + 1.96^2 \times 0.3875 \times 0.6125}$$

n = 358 ou 365 personnes (Pour pallier les non-répondants, nous avons augmenté le nombre à 7 personnes soit 365 personnes)

Méthode statistique pour déterminer le quota de de femme par village (cf. infra tableau 2)

Effectif total est égal à **18206** (cf. supra N).

Tableau 2 : Détermination des quotas par village

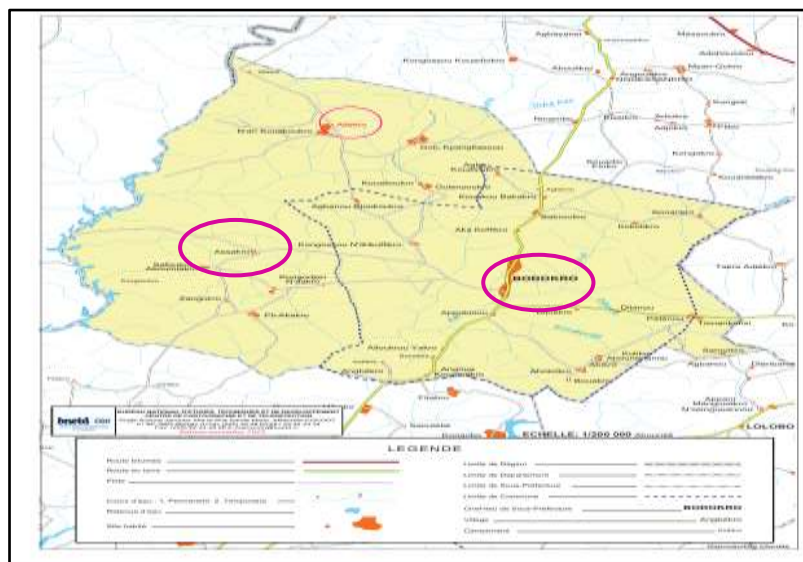
Localités	Pop. de référence (Femmes)	Calcul du Quota	Nombre de femmes enquêtées	Pourcentage
Bodokro	2 353	(2353/7055) x 365	122	33,3 %
Alle kro	1 001	(1001/7055) x 365	52	14,2 %
Assakro	3 701	(3701/7055) x 365	191	52,5 %
TOTAL	7 055	-	365	100 %

Source : nos enquêtes 2024-2025

L'objectif du volet qualitatif est de comprendre les trajectoires individuelles qui permettent de briser le plafond de verre coutumier. Pour ce faire, nous avons opté pour un échantillonnage

non probabiliste par choix raisonné, ciblant spécifiquement de propriété. Contrairement à l'enquête quantitative qui s'adresse à toutes les femmes, le volet qualitatif s'est concentré sur deux groupes stratégiques : d'une part les actrices de l'exception : Femmes ayant acquis et sécurisé une propriété foncière en leur nom propre (identifiées lors de la phase quantitative). Et d'autres part les autorités de validation : Chefs de terre, chefs de village et la sous-préfète de Bodokro, afin de saisir la perception institutionnelle et coutumière de ces exceptions. La collecte des données s'est appuyée sur trois méthodes complémentaires : 250 entretiens semi-directifs pour retracer les trajectoires foncières et les stratégies des femmes, des focus groups dans les villages étudiés pour confronter discours légal et coutumier, et l'observation directe des parcelles afin de vérifier leur mise en valeur. L'ampleur de la phase qualitative, avec un nombre élevé d'entretiens, a permis d'atteindre une saturation théorique, garantissant une documentation complète du modèle de « translation de légitimité ». Les entretiens, transcrits et analysés thématiquement, ont permis de mettre en évidence les invariants du modèle ainsi que les points de rupture où la coutume a cédé face aux stratégies des femmes. L'étude montre que ce sont les exceptions à la norme d'exclusion qui révèlent les dynamiques de transformation sociale. À Assakro, la fusion des villages (Kongodjan et de N'Dakro) a créé un contexte plus complexe et hétérogène, générant des zones d'incertitude que les femmes ont su exploiter pour négocier leurs droits fonciers. Toutefois, la figure 1 ci-dessous, présente les localités enquêtées :

Figure 1 : Présentation des localités enquêtées



Source : BNETD, 2024

2. Résultats

Cette partie est subdivisée en deux (02) sous parties. La première présente le pouvoir coutumier et le model de translation de légitimité foncière, et la dernière partie analyse ce modèle.

2.1. Présentation du pouvoir coutumier et son fonctionnement

Dans les trois villages étudiés, le pouvoir coutumier repose sur le chef de village, le chef de terre et les autorités lignagères, qui attribuent les terres, règlent les conflits et valident les transferts. Le contrôle foncier est assuré par les familles résidentes, tandis que les non-résidents accèdent aux terres par des arrangements institutionnels comme la location, le métayage ou les prêts liés à l'entretien des plantations. Le tableau 3 ci-dessous, présente les familles propriétaires de terre de la zone d'enquête :

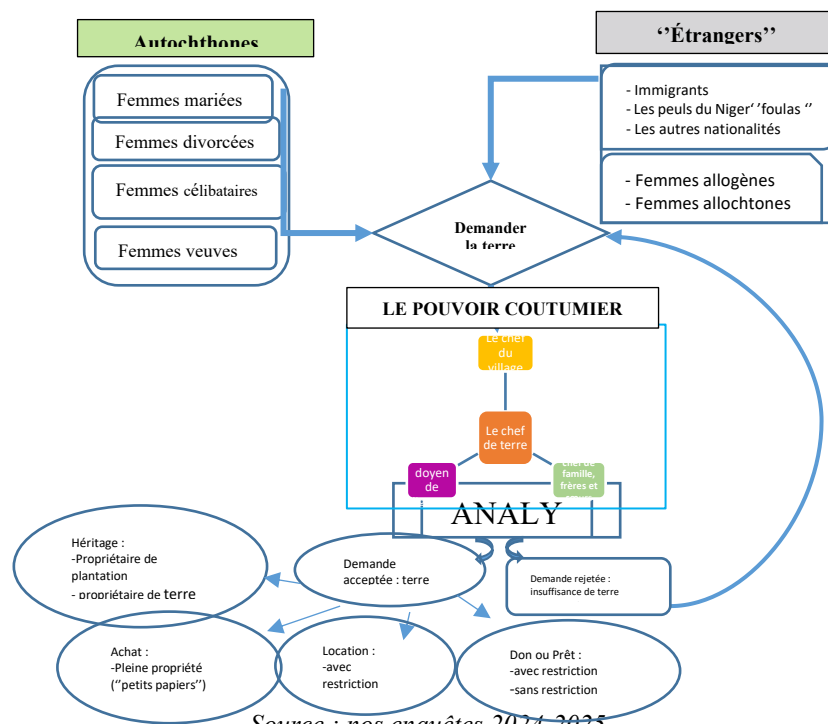
Tableau 3 : Répartition des familles propriétaires de terre

Village	Nombre de Familles propriétaires	Superficie (ha)	Pourcentage (%)
Allekro	10	4367.96 ha	100%
Assakro	10	2455.5913 ha	100%
Bodokro	15	3432.8706 ha	100%

Source : Nos enquêtes (2025), jointes aux données sur les superficies de l'AFOR 2024

Dans les villages étudiés, selon nos enquêtes, la propriété foncière est concentrée entre quelques familles : dix à Allekro et Assakro, chacune détenant 4.000 hectares, et quinze à Bodokro avec 8.210 hectares. Cette domination des Baoulés repose sur le principe du « premier occupant », renforcé par le défrichement, la mise en valeur et la transmission héréditaire des terres. À Bodokro, quelques acteurs extérieurs apparaissent, mais l'héritage familial reste au cœur de l'organisation foncière. Partant, le transfert des faisceaux de droit coutumiers sur la terre dans ces localités, obéit à ce schéma ci-dessous (Figure 2) :

Figure 2 : Schéma explicatif de l'accès à la terre et à la propriété foncière selon le pouvoir coutumier dans la Sous-préfecture de Bodokro



Source : nos enquêtes 2024-2025

2.2. Les axes d'analyse du model

Ce model repose sur quatre axes : le pouvoir coutumier (élément central) autour duquel se greffe les autres éléments : les demandeurs et leurs statuts, les opérations de transfert de droit (demander la terre, analyser la demande) et les modes d'accès à la terre (héritage, don, location ou métayage, prêt et achat, demande d'accès pour exploitation).

2.2.1. Description du diagramme

De façon synthétique, il ressort de ce diagramme que dans la sous-préfecture de Bodokro, l'accès à la terre et à la propriété foncière demeure largement structuré par le pouvoir coutumier, qui conserve un rôle central dans la régulation des demandes. Le diagramme met en évidence une distinction fondamentale entre autochtones et allochtones : les premiers accèdent à la terre principalement par héritage et appartenance lignagère, tandis que les seconds doivent recourir à des formes négociées telles que le prêt, le don ou l'achat (Conf. Tableau 4). Cette différenciation traduit une hiérarchie implicite où l'héritage apparaît comme la voie la plus légitime et sécurisée, assurant la reproduction sociale et la continuité des lignages, alors que les modalités offertes aux allochtones restent précaires et révocables. Le chef de terre, détenteur de la terre, occupe une position pivot dans ce processus, exerçant un pouvoir discrétionnaire qui illustre la persistance des logiques coutumières face aux dispositifs étatiques de sécurisation foncière. L'introduction de l'achat de terre, bien que marginale, révèle une dynamique de marchandisation progressive du foncier, en tension avec les normes communautaires. Ainsi, ce schéma met en lumière les inégalités structurelles d'accès à la terre, la centralité des autorités coutumières et les transformations en cours qui redéfinissent les rapports entre tradition et modernité dans la gestion foncière locale. Mais mieux, il présente, selon nos enquêtes, la structure séquentielle qui soutient la demande de terre dans la sous-préfecture de Bodokro.

2.3. Présentation et analyse de la procédure de demande de terre

On peut analyser cette procédure en trois grandes étapes : l'identification des acteurs, le processus de décision et les modes d'acquisition résultants.

2.3.1. La typologie des demandeurs

Selon ce modèle, l'accès à la terre varie selon le statut social et l'origine des individus. Trois groupes se distinguent : les hommes autochtones, privilégiés par leur lignage ; les migrants (allochtones et allogènes) ; et les femmes, dont l'accès dépend à la fois de leur statut matrimonial et de leur origine, ce qui accroît leur vulnérabilité. Pour ces dernières, l'analyse doit être menée au prisme de l'intersectionnalité (Crenshaw, 1989 ; Hill Collins, P., 2000). Enfin, les étrangers, notamment les Peuls, doivent passer par une demande plus précaire pour

accéder au foncier. Cela dit, l'action de "demander la terre", pour les femmes agricultrices, est une étape cruciale qui conditionne la réussite de leur démarche. Elles développent des stratégies adaptées à leur statut social pour négocier l'accès au foncier, malgré les obstacles liés aux logiques de parenté et d'alliance. Leur agentivité leur permet de faire accepter leurs demandes, et la segmentation des statuts met en lumière les différentes dispositions qu'elles mobilisent pour s'approprier les parcelles.

2.3.2. La segmentation par le statut matrimonial

Le diagramme isole quatre catégories de femmes, ce qui suggère que leurs droits ne sont pas intrinsèques à leur personne, mais dérivés de leur relation aux hommes (père, oncle, mari ou fils).

Nos résultats montrent en effet que les femmes mariées propriétaires foncières bénéficient du soutien du père, dont l'action constitue une voie de contournement des normes restrictives de gestion des terres familiales, ouvrant la voie à la pratique de ce que nous qualifions de *patrivicinalité* — c'est-à-dire l'implication des filles dans l'héritage par la proximité géographique et relationnelle (le voisinage ou la vicinalité) — en pleine croissance dans notre zone d'étude. Surtout dans les localités comme Allekro, où les femmes font face à des restrictions assez sévères sur le foncier, l'implication des filles dans l'héritage vient redéfinir les règles de dévolution de l'héritage au sein des familles. Pour rendre possible cette alliance masculine, nos enquêtes révèlent que l'agentivité (*agency*) des femmes s'exerce de manière ciblée autour des figures stratégiques du pouvoir coutumier. Qu'il s'agisse du père, du mari, du fils ou de l'oncle, ces propriétaires d'exception mobilisent leur savoir-faire relationnel et déploient des stratégies d'adaptation pragmatiques, arrachant ainsi des arbitrages fonciers favorables à leur endroit. Le témoignage de ce chef de famille à Allekro illustre parfaitement cette dynamique de la *patrivicinalité* et la manière dont le dévouement vicinal reconfigure les choix successoraux du père :

Quand certains de mes fils sont partis en ville, c'est ma fille qui est restée pour s'occuper de moi et aussi m'aider dans les plantations. Elle a travaillé sans relâche, avec courage et persévérance. En voyant ses efforts, j'ai décidé de lui donner une partie de mes plantations, car elle a prouvé qu'elle mérite de les posséder (Propos d'un père de famille à Allekro, 78 ans).

A Assakro, un père abonde dans le même sens mais cette fois, met l'accent sur le changement de mentalité des pères vis-à-vis des conditions socioéconomiques de leurs filles (mariées, veuves ou célibataires), privilégiant leur autonomisation, affirme ceci :

Lorsque je donne la terre aux garçons je pense aux filles et je leur donne pour elles parce qu'aujourd'hui les gens ne sont plus gentils. Si tu donnes seulement qu'aux garçons et qu'ils ne s'occupent pas de leurs sœurs, où elles vont avoir

les moyens pour pouvoir s'occuper d'elles-mêmes ? Pour cela j'ai donné des terres à mes filles (Propos d'un père de famille, propriétaire terrien, agriculteur à Assakro, 71 ans).

Par ailleurs, certaines femmes mariées, déjà héritières, cherchent à accroître leur superficie cultivable en impliquant leur époux dans la procédure de demande de terre. Dans un contexte d'alliance intercommunautaire, où le couple est issu de localités voisines et bénéficie de relations harmonieuses avec les beaux-parents, ces femmes recourent à une stratégie de « cooptation conjugale ». Celle-ci consiste à mobiliser le mari comme intermédiaire ou « prête-nom » afin d'obtenir de nouvelles terres en son nom propre. Cette pratique apparaît clairement dans le témoignage de Dame D.Y., exploitante à Assakro :

Je voulais avoir plus d'hectare avec mes parents, donc j'ai demandé à mon mari d'aller demander 03 hectares (ha) à ma famille, en son nom. Et il est même parti avec son père pour rencontrer les autorités foncières de ma famille. En fin de compte ils lui ont accordé les 03 hectares demandés (Propos de Dame D. Y., mariée mère de 06 enfants exploitante agricole, propriétaire foncière à Assakro, 48 ans).

L'intérêt de cette stratégie réside dans la possibilité que certaines femmes parviennent à contourner les préjugés sur leur incapacité à gérer de grandes exploitations en s'appropriant symboliquement les terres acquises au nom de leur mari, qu'elles considèrent comme leur bien, même après une rupture. Cette légitimité foncière se maintient dans le temps. Quant aux veuves, l'accès et le maintien sur les terres dépendent souvent de la présence d'héritiers mâles ou de leur capital social, leur permettant de rester sur les terres du défunt ou de récupérer des parcelles dans leur famille d'origine. Pour les femmes divorcées ou célibataires, ces groupes apparaissent comme particulièrement vulnérables. Le divorce entraîne souvent la perte immédiate des droits acquis par le mariage, les contraignant à se tourner vers leur lignage d'origine afin de solliciter une nouvelle attribution de terre auprès du chef de famille ou de l'autorité coutumière. Dans ce contexte, leur stratégie repose sur la mobilisation de leur capital social et, plus encore, de leur capital symbolique : la solidarité familiale, qui leur permet d'éveiller la compassion du lignage, ainsi que le courage, grâce auxquels elles obtiennent des parcelles à exploiter de manière durable. Les propos d'un chef de terre à Bodokro, viennent confirmer cette logique d'arrangement pragmatique :

Mme T.L., elle est divorcée avec 07 enfants à charge. Sa situation était tellement touchante, que je devais réagir [...]. De plus, elle est venue demander un peu plus de terre accompagnée du chef de la famille. Lui-même témoigne de sa bravoure, donc comme on lui avait donné 0,5 ha on lui a ajouté 1 ha pour qu'elle augmente sa production (Chef de terre à Bodokro, 77 ans).

Par la suite, nous avons aussi noté que ces femmes élaborent des stratégies nouvelles, centrées sur la sécurisation de facto de leur production à travers la plantation d'anacardières. Nos enquêtes

révèlent que les bénéficiaires de parcelles concédées (surtout en don) mettent en place un dispositif de défense actif : dans certains cas, cela passe par une occupation prolongée et pacifique qui finit par transformer l'usage en un droit reconnu, arrachant pratiquement leur indépendance économique comme le théorise Guillaumin (1992). Car contester un tel investissement représenterait pour la communauté un coût social et économique élevé. D'ailleurs, l'implication des femmes dans la filière de l'anacarde en Côte d'Ivoire est prouvée dans le rapport du Conseil du Coton et de l'Anacarde (2025). Par ailleurs, selon nos enquêtes, pour certaines femmes, la demande de terre s'appuie sur l'offrande de biens matériels, considérés comme des marques de respect et de reconnaissance envers l'autorité lignagère détentrice du pouvoir foncier. C'est ce que confirme la responsable d'une association féminine de Bodokro, en ces termes : « dans notre village ici, quand on va demander la terre, on ne va pas les bras ballants ». Cette pratique, largement valorisée en pays Baoulé et dans la tradition Akan lors de circonstances majeures, illustre l'importance symbolique du présent comme instrument d'ouverture et de légitimation sociale. Comme le rappelle un ancien proverbe Hébreu : « Les présents d'un homme lui élargissent la voie et lui donnent accès auprès des grands ». La responsable d'une association féminine de Bodokro corrobore cette analyse en relatant avoir formulé sa demande avec « une bouteille de liqueur et une enveloppe de 10.000 Fcfa », démarche qui fut favorablement accueillie (par le chef de terre) puisqu'elle obtint 30 hectares de terre destinés à son groupe de 30 femmes, depuis une décennie. Qui plus est, la mobilisation du capital économique dépasse souvent la simple offrande symbolique et peut prendre la forme d'une transaction financière explicite, au cours de laquelle le chef de terre, pour répondre à des besoins économiques, exige un montant déterminé en contrepartie du transfert des droits de propriété. Nos enquêtes révèlent que ce type de pratique se concentre particulièrement dans la localité de Bodokro, à dominante urbaine. En effet, dans les espaces où la modernité et la logique marchande progressent, les interdits coutumiers tendent à perdre de leur rigidité originelle, ouvrant ainsi la voie à une redéfinition des normes foncières. Dans ce contexte, les femmes s'affirment comme des actrices stratégiques de la recomposition du paysage foncier. Les propos de Mme S.K. agricultrice à Bodokro, confirment cette analyse :

À mon absence, mon oncle a pris toutes les terres de mon défunt père et est en train de les vendre. Quand je suis arrivée, je lui ai demandé ma part, il me dit que si je veux les 03 hectares de terre, de lui donner 150.000 FCFA et on va signer la transaction si je veux. Pour éviter les conflits, je lui ai remis l'argent et on a signé les 'petits papiers (Propos de Mme S.K. agricultrice, propriétaire foncière à Bodokro, 51 ans).

Cette dynamique s'inscrit dans un contexte où les gestionnaires fonciers, confrontés à des besoins pressants de liquidités, se montrent davantage disposés à céder des terres, fragilisant le

monopole lignager, et l'exposant à des conflits fonciers intrafamiliaux. Ces pratiques illustrent ce que Moore (1978) appelle la « semi-autonomie des champs sociaux » : même dans un cadre normatif rigide, les acteurs disposent d'une marge de manœuvre pour contourner ou réinterpréter les règles. L'agentivité féminine se déploie dès lors comme une force de recomposition sociale, transformant une exclusion historique en inclusion marchande et redéfinissant les rapports de genre autour de la terre. Cette évolution illustre comment les tensions entre tradition et modernité génèrent des espaces d'innovation sociale, où les femmes transforment les contraintes en opportunités stratégiques. Cette ingénierie de la demande peut être éclairée par les travaux de James Scott (1985) sur les « armes des faibles ». Scott montre que les acteurs marginalisés développent des stratégies discrètes, souvent informelles, pour contourner les structures de pouvoir et obtenir des avantages. Dans le cas des femmes, la préparation minutieuse de la demande, l'usage de présents symboliques et la mobilisation du capital financier constituent autant de tactiques de négociation qui permettent de transformer une position d'exclusion en opportunité foncière. Ces pratiques relèvent de ce que Scott appelle les « formes quotidiennes de résistance », où l'agentivité se déploie dans des espaces interstitiels, à la frontière entre coutume et marché.

2.4. Le clivage origine et autochtonie

Le schéma introduit une distinction cruciale entre les femmes autochtones et les « étrangères » ou celles qui ne sont pas originaires de la région du Goly.

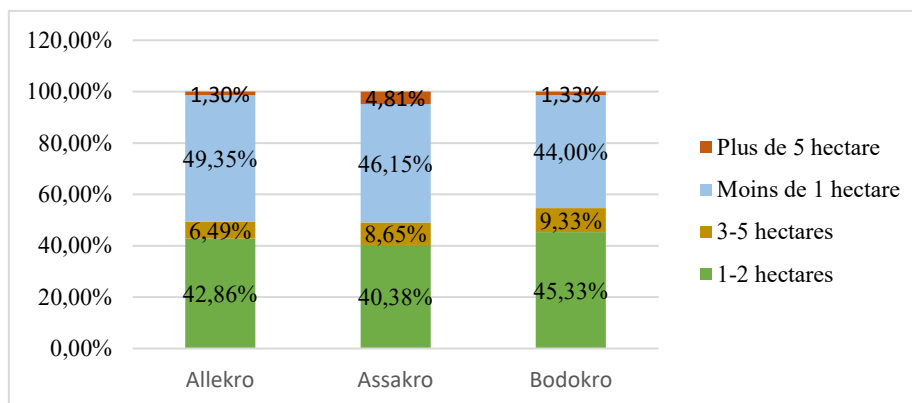
2.5. Le pouvoir coutumier et le processus de décision : l'analyse de la demande

Selon le modèle, au cœur du système se trouve le pouvoir coutumier. C'est l'instance de régulation qui reçoit et traite la requête ("demander la terre") (cf. tableau 1). Le pouvoir coutumier exerce une fonction d'analyse des demandes de terre, consistant à évaluer simultanément la légitimité du requérant et la disponibilité des parcelles. Cette évaluation implique une investigation sur les filiations et les alliances, en tenant compte des régimes successoraux en vigueur (matrilinéaire et/ou patrilinéaire), ainsi que des arrangements institutionnels existants ou à inventer pour répondre aux sollicitations. Dans ce processus, les stratégies de cooptation et les différents capitaux mobilisés par le demandeur jouent un rôle déterminant dans l'issue de la décision. Par ailleurs, les failles identifiées dans le fonctionnement de cette autorité coutumière peuvent constituer des opportunités pour les femmes et, plus largement, pour les groupes marginalisés, leur permettant de contourner certaines contraintes et de renforcer leur accès au foncier.

2.6. Les issues de la demande

Toujours selon le model, l'issu de l'analyse consiste en deux possibilités : le rejet et l'acceptation. Le rejet : justifié soit par une contrainte physique (insuffisance de terre), soit par une contrainte sociale (manque de consensus au sein de la communauté ou de la famille). Ou L'acceptation : La terre est accordée, mais elle débouche sur des statuts juridiques précaires ou définitifs. Le modèle met en évidence une réalité observée sur le terrain : la récurrence des plaintes exprimées par les femmes face à l'insuffisance des terres disponibles. Cette contrainte se traduit directement dans la taille des parcelles octroyées par l'autorité coutumière. En dehors des héritières, les superficies attribuées demeurent généralement très limitées, oscillant entre 0 et 1 hectare d'après la figure 3 infra.

Figure 3 : Superficie des terres des répondantes par site



Source: Nos enquêtes 2024-2025

La majorité des répondantes disposent de petites parcelles. Près de la moitié (46,48 %) cultivent moins d'un (01) hectare, avec des taux élevés à Allekro (49,35 %) et Assakro (46,15 %), légèrement moins à Bodokro (44,00 %). Les exploitations de taille moyenne (1 à 2 hectares) concernent 42,58 % des femmes, avec une répartition relativement homogène entre les villages enquêtés. Par ailleurs, selon le modèle, les démarches pour une réévaluation de la demande de terre se fait, et souvent, les arguments avancés peuvent être plus convaincants (en terme financier ou symbolique) que les premiers, jusqu'à l'obtention (ou pas) de la terre demandée.

2.6.1. Les modes d'acquisition et de propriété

Une fois la demande acceptée, le diagramme distingue cinq voies de jouissance du sol (cf. tableau 4 infra) :

Tableau 4 : Les modes d'accès au foncière des femmes

Villages	Effectif Total (N)	Héritage (%)	Donatio n (%)	Prêt (%)	Acha t (%)	Location (%)	Total (%)
Allekro	52	39,22%	21,57%	39,22%	0,00 %	0,00%	100%
Assakro	191	57,78%	8,33%	18,89%	0,00 %	15,00%	100%
Bodokro	122	54,74%	6,84%	12,11%	1,58 %	24,74%	100%
Total Global	365	54,16%	9,26%	18,29%	0,71 %	17,58%	100%

Source : nos enquêtes 2024-2025

Le tableau 4 met en évidence quatre (04) modes d'accès à la terre : l'héritage, le don ou le prêt, la location et l'achat. Et souligne une corrélation spatiale entre l'enclavement et le mode d'appropriation. À Allekro, l'absence totale de transactions marchandes (0% d'achat et de location) témoigne de la persistance d'une gestion foncière purement lignagère. À l'inverse, à Bodokro, l'émergence de la location (24,74%) marque l'entrée des femmes dans une économie foncière contractuelle, signe d'un leadership économique capable de s'affranchir des seules solidarités familiales. Par ailleurs, selon nos résultats, l'héritage confère le statut de propriétaire de plantation ou de terre (souvent réservé aux autochtones) ; lorsque l'achat mène à la "pleine propriété", souvent matérialisée par des "petits papiers" (actes sous seing privé qui tentent de formaliser la coutume). Quant au don ou le prêt, il peut être assorti de restrictions (ex : interdiction de planter des cultures pérennes) ou sans restriction. Et enfin la location est un contrat temporaire, également sujet à des restrictions selon l'usage prévu. Dans l'ensemble, la procédure foncière coutumière dans la Sous-préfecture de Bodokro illustre une transition entre le pur droit coutumier et une forme de formalisation. Bien que le pouvoir coutumier demeure l'incontournable « garde-barrière » (*gatekeeper*), l'apparition des « petits papiers » et de la pratique d'achat révèle une marchandisation croissante de la terre dans cette localité. Cette évolution ouvre la voie à une sécurisation formelle, instaurée par la loi n°98-750 du 23 décembre 1998, dont l'application relève de l'autorité de la Sous-préfecture du chef-lieu Bodokro. En somme, le statut des femmes dans ce schéma peut être qualifié d'"accès négocié". Elles ne sont pas exclues du foncier, mais leur sécurité foncière est conditionnelle et dépend de leur capacité à maintenir un consensus avec le pouvoir coutumier et leur entourage social.

3. Discussion

L'analyse des dynamiques foncières dans la Sous-préfecture de Bodokro révèle que le savoir-faire des femmes, à travers leur agentivité, contribue à transformer progressivement un système d'exclusion en un système d'opportunités. En mobilisant des stratégies telles que la préparation

minutieuse des demandes, l'activation de capitaux stratégiques et l'exploitation des failles coutumières, elles parviennent à contourner les verrous institutionnels et à s'inscrire dans des postures de propriétaires de facto ou dans une logique marchande. Ce processus illustre une recomposition sociale où l'exclusion historique des femmes se convertit en inclusion pragmatique, redéfinissant les rapports de genre autour de la terre.

Ces observations rejoignent les travaux de Kakou (2023), qui montrent comment les femmes rurales de Sankradiokro utilisent le foncier comme levier d'autonomisation, ainsi que les analyses d'Inter-réseaux et ALERTE-Foncier (2024), qui soulignent l'importance d'une gouvernance inclusive du foncier rural. De même, le projet ObservaTerra (2024) met en évidence l'économie politique du genre et les stratégies féminines pour accéder à la propriété foncière en Côte d'Ivoire. Au-delà de l'accès ponctuel, ces pratiques tendent à se pérenniser. Lorsque les stratégies individuelles se répètent et se diffusent, elles deviennent progressivement une nouvelle norme sociale. La marchandisation des terres, en fragilisant le monopole lignager, ouvre la voie à une reconnaissance implicite de la légitimité féminine dans la gestion foncière. Ce passage de la stratégie à la propriété traduit une mutation structurelle : ce qui relevait autrefois de l'exception tend à s'institutionnaliser, inscrivant l'agentivité féminine dans la durée.

Ainsi, le diagramme synthétise ce processus : de la demande stratégique à l'acquisition foncière, les femmes transforment les contraintes coutumières en opportunités marchandes, contribuant à l'émergence d'un nouveau modèle normatif où leur place dans la gestion foncière est progressivement consolidée. Toutefois, l'interprétation de ces résultats gagne à être mise en perspective avec les débats théoriques actuels sur le foncier en Afrique subsaharienne. Nos résultats s'alignent sur la thèse du "Bricolage institutionnel" (Institutionnel bricolage) développée par Frances Cleaver (2012). Selon elle, les acteurs ne suivent pas passivement les règles, mais les réassemblent pour répondre à leurs besoins. Dans la Sous-préfecture de Bodokro, la demande de terre "bras chargé" est une forme de bricolage où le capital moderne (argent et présents) vient réparer les failles d'une coutume essoufflée. Cependant, cette vision est nuancée par les travaux de Jean-Pierre Chauveau (2000) sur les "négociations foncières permanentes". Là où nous voyons une transition vers la propriété, Chauveau pourrait objecter que l'accès des femmes reste un "arrangement précaire". Le fait que le droit de l'héritière soit contesté par les héritiers mâles après le décès du père (cas peu récurrents dans les témoignages) prouve que l'agentivité ne règle pas définitivement la question de la sécurité juridique.

Par ailleurs la montée de la location à Bodokro (24,74 %) valide la thèse de Jean-Philippe Colin (2017) sur l'émergence d'un marché foncier "par le bas". La marchandisation agit ici comme un désinfectant des préjugés de genre : l'argent n'a pas de sexe, et le "tuteur" préfère un paiement comptant à une solidarité lignagère non productive. À l'opposé, les théoriciens de la "*Political ecology*", comme Thomas Bassett (2020), alertent sur les risques de cette marchandisation. Si l'argent permet aux femmes leaders d'accéder à la terre, il risque d'exclure les femmes les plus pauvres comme celles d'Alle Kro qui ont moins d'héritage ni capital pour louer. On assisterait alors non pas à une émancipation globale des femmes, mais à une différenciation sociale accrue au sein même du groupe féminin : une élite de "femmes d'affaires" sécurisées face à une masse de travailleuses précarisées.

Néanmoins, nous soutenons que la répétition des stratégies individuelles crée une "nouvelle norme". Cette lecture rejoint la théorie de la structuration d'Anthony Giddens, où les pratiques des agents finissent par modifier les structures. Pourtant, Christian Lund (2008), avec son concept de "*Twilight Institutions*" (Institutions au crépuscule), tempère cet optimisme. Il souligne que le pouvoir coutumier est capable d'absorber ces changements (en acceptant l'argent des femmes) sans pour autant renoncer à son autorité. La "propriété" que les femmes croient avoir acquise reste une propriété de fait, souvent "en suspens", tant qu'elle n'est pas traduite en Certificat Foncier officiel. Au regard de ces débats, la Figure 1 synthétise ce processus non pas comme une marche linéaire vers la propriété formelle, mais comme une transition hybride (d'un côté, le leadership féminin, de l'autre, le pouvoir coutumier). C'est dans cette tension que se forge le nouveau modèle normatif de la Sous-préfecture de Bodokro : une inclusion pragmatique où la légitimité ne vient plus seulement du sang, mais de la capacité à mettre en valeur la terre et à "motiver" socialement sa place dans le paysage rural.

Conclusion

L'étude des dynamiques foncières à Bodokro, Assakro et Alle Kro révèle la complexité des mutations en cours, où tradition et modernité s'entrecroisent pour redéfinir les rapports sociaux autour de la terre. La modernité et la marchandisation dissolvent progressivement les interdits coutumiers, ouvrant des brèches que les femmes exploitent pour transformer une exclusion historique en opportunités foncières. L'approche intersectionnelle a montré que « la femme » ne constitue pas un bloc homogène : statut matrimonial, filiation et leadership produisent des trajectoires différenciées d'agentivité. Le pouvoir coutumier, bien qu'il demeure central, se révèle traversé par des contradictions internes. Sa rigidité normative est fragilisée par les besoins économiques et les successions vacantes, créant des failles que les femmes transforment

en leviers d'accès. L'ingénierie de la demande illustre la dimension pragmatique de cette agentivité : préparation minutieuse, mobilisation de ressources économiques et adaptation aux règles de filiation permettent aux femmes de négocier leur place dans un système en recomposition. Enfin, la discussion a montré que ces stratégies ne se limitent pas à des pratiques ponctuelles. Elles tendent à se pérenniser et à s'institutionnaliser, transformant progressivement les normes sociales. Ce passage de la stratégie à la propriété traduit une mutation structurelle : l'agentivité féminine, autrefois marginalisée, devient un vecteur de changement durable dans la gouvernance foncière.

Ainsi, ce chapitre met en lumière la tension entre rigidité coutumière et ouverture marchande, mais surtout la capacité des femmes à transformer cette tension en opportunité. Loin d'être de simples bénéficiaires passives, elles apparaissent comme des actrices centrales de la recomposition foncière, inscrivant leur agentivité dans une dynamique de changement social et normatif.

Références bibliographiques

BASSETT Thomas J., 2020, *La terre qui s'enfuit : Marchandisation foncière et dynamiques agraires en Afrique de l'Ouest*, Paris, Éditions Karthala, 320 p.

BOURDIEU Pierre, 1986, "The forms of capital", *RICHARDSON J. (Éd.), Handbook of theory and research for the sociology of education*, New York, Greenwood Press, p. 241-258.

CHAUVEAU Jean-Pierre, 2000, "Question foncière et construction institutionnelle par le bas : les enseignements de l'histoire agraire de la Côte d'Ivoire forestière", *TOULMIN C. et COLIN J.-P. (Éds), Dynamiques de la ressource foncière en Afrique subsaharienne*, Paris, Éditions Karthala, p. 131-160.

CLEAVER Frances, 2012, *Development through institutional bricolage*, Londres, Routledge, 232 p.

COCHRAN William G., 1963, *Sampling Techniques*, 2^{de} éd., New York, John Wiley & Sons, 413 p.

COLEMAN James S., 1990, *Foundations of Social Theory*, Cambridge, Harvard University Press, 1014 p.

COLIN Jean-Philippe, 2017, "Le marché foncier rural en Côte d'Ivoire", *Revue Tiers Monde*, N° 230, p. 105-130.

CONSEIL DU COTON ET DE L'ANACARDE, 2025, *Rapport annuel sur la commercialisation et l'impact socio-économique en zone savane*, Abidjan, Conseil du Coton et de l'Anacarde, 84 p.

CRENSHAW Kimberlé, 1989, "Demarginalizing the intersection of race and sex: A Black feminist critique of antidiscrimination doctrine, feminist theory and antiracist politics", *University of Chicago Legal Forum*, Vol. 1989, N° 1, p. 139-167.

GIDDENS Anthony, 1984, *The Constitution of Society: Outline of the Theory of Structuration*, Berkeley, University of California Press, 434 p.

GUILLAUMIN Colette, 1992, *Sexe, Race et Pratique du pouvoir*, Paris, Côté-femmes, 238 p.

HILL COLLINS Patricia, 2000, *Black feminist thought: Knowledge, consciousness, and the politics of empowerment*, 2^{de} éd., Londres, Routledge, 368 p.

INS (Institut National de la Statistique), 2024, *Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) : Résultats définitifs*, Abidjan, INS, 112 p.

INTER-RÉSEAUX DÉVELOPPEMENT RURAL, INADES-FORMATION, & ALERTE-FONCIER, 2024, *Rapport de synthèse des Assises nationales sur le foncier rural en Côte d'Ivoire : Genre et foncier, enjeux et perspectives pour une gouvernance inclusive*, Abidjan, ALERTE-Foncier, 48 p.

KABEER Naila, 1999, "Resources, agency, achievements: Reflections on the measurement of women's empowerment", *Development and Change*, Vol. 30, N° 3, p.435-464.

KAKOU Amon Kevin Richard, 2023, *Du silence à l'action en milieu rural : autonomisation et réappropriation foncière des femmes de Sankadiokro (Côte d'Ivoire)*, Mémoire de Master, Institut d'ethno-sociologie, Université Félix Houphouët-Boigny, 142 p.

KONE Mariatou, 2006, *Droits fonciers de la femme en Côte d'Ivoire : entre coutume et loi*, Abidjan, Éditions CEDA, 127 p.

LEY Albert, 1972, *Le régime foncier coutumier en Côte d'Ivoire*, Paris, L'Harmattan, 352 p.

LUND Christian, 2008, *Local Politics and the Dynamics of Property in Africa: Clear Laws, Fuzzy Practices*, Cambridge, Cambridge University Press, 270 p.

MOORE Sally Falk, 1978, *Law as process: An anthropological approach*, Londres, Routledge & Kegan Paul, 270 p.



N'DA Paul, 2015, *Recherche scientifique et méthodologie : Pour réussir son mémoire de master et sa thèse de doctorat*, Paris, Éditions L'Harmattan, 214 p.

OBSERVATERRA, 2024, *L'économie politique du genre et le foncier en Côte d'Ivoire*, Rapport du Projet AFPF : Accès des Femmes à la Propriété Foncière, Abidjan, ObservaTerra, 62 p.

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE, 1998, *Loi n° 98-750 du 23 décembre 1998 relative au domaine foncier rural*, Abidjan, Journal Officiel de la République de Côte d'Ivoire, 16 p.

SCOTT James C., 1985, *Weapons of the weak: Everyday forms of peasant resistance*, New Haven, Yale University Press, 422 p.

UN WOMEN & OFFICE OF THE HIGH COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS, 2020, *Realizing women's rights to land and other productive resources*, 2nde éd., New York / Genève, United Nations, 196 p.